

soumets d'esprit et de cœur aux décisions du saint concile de Trente, et je suis prêt à souscrire dans toute son étendue la Profession de Foi qu'il a lui-même dressée.

“ Fait, à Montagne, commune des Bordes, Canton du Mas-d'Asil (Arriège), le premier Septembre 1822.

“ PAUL LATOUR. ”

LAUDETUR JESUS CHRISTUS,

AMEN.

FIN.